

L'ECO-SIRTOM

*Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement
des Ordures Ménagères de la vallée de la Grosne*

Journal intercommunal-1er trimestre 2009-N°10



EN BREF

P 1 : Edito.

P 2 : Le budget 2008.

P 3 : La collecte des déchets infectieux.

P 4 : Ou sont passés nos conteneurs?



EDITO :

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis plusieurs années, la collecte des déchets ménagers est en pleine mutation. On ne se contente plus de ramasser des sacs déposés sur la voie publique, mais on s'oriente vers une responsabilisation de la gestion des ordures ménagères vers les usagers.

Progressivement on demande de plus en plus aux concitoyens et l'on constate que cela ne se traduit nécessairement par une baisse du coût du service. On est donc en droit de se demander si cette évolution aura une fin où si nos déchets ne vont pas bientôt devenir nos biens les plus précieux. Personnellement, je pense que pour l'instant nous sommes entraînées dans la spirale de la deuxième solution. J'en veux simplement pour exemple le fait que les négociations actuelles sur le Grenelle II devrait entre autre conduire à une augmentation de la Taxe Générale des Activités Polluantes. Concrètement cela va se traduire par une augmentation de nos coûts de traitements (enfouissement ou incinération) des ordures ménagères résiduelles, c'est-à-dire celles qui seront passées au travers du crible du tri.

Mais il existe une réponse citoyen pour limiter, voire éviter l'inflation de la taxe ou de la redevance des ordures ménagères. C'est de pratiquer à la base la réduction des déchets. Suivant la forme d'achat et de conditionnement du produit, on génère des déchets plus ou moins conséquents. A nous d'avoir un comportement responsable et à appliquer les consignes que l'Agence de Développement de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie nous suggère sur la réduction sur son site www.reduisonsnosdechets.fr/

N'oublions pas que le déchet le moins cher à traiter et celui qui n'existe pas.

Responsable de la publication : M.MAYA

Directeur de la rédaction : M. DEVILLARD

Rédaction et photos : M. GALLAND

Impression : Imprimerie MONTERRAT-03.85.36.38.00- (imprimé sur papier recyclé)

Diffusion : 10 000 exemplaires – subventionnée à 70% (ADEME/CG71/ECO-EMBALLAGES) –

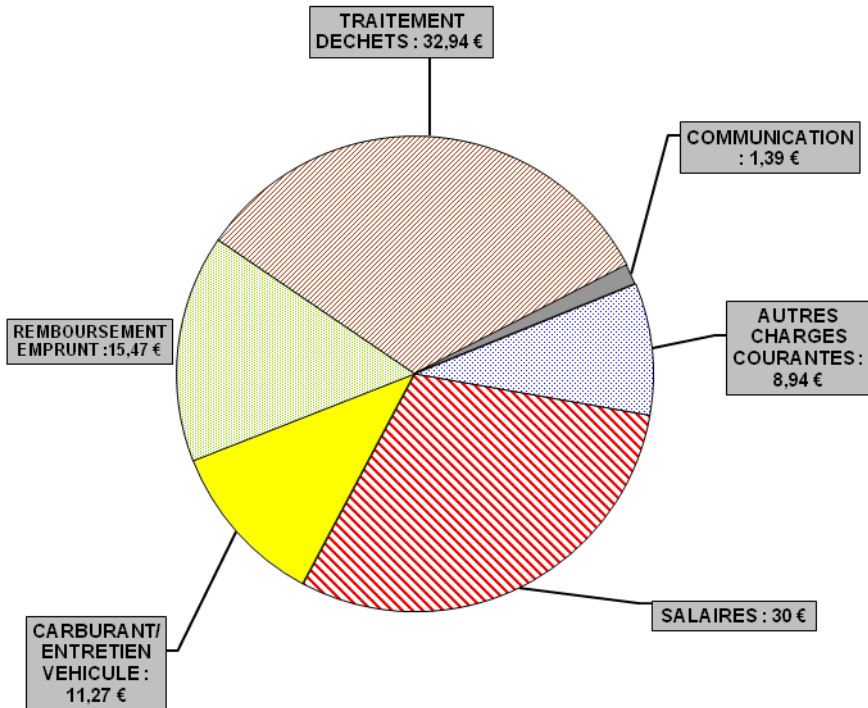
coût unitaire : 0, 029 €





LE BUDGET 2008 DU SIRTOM

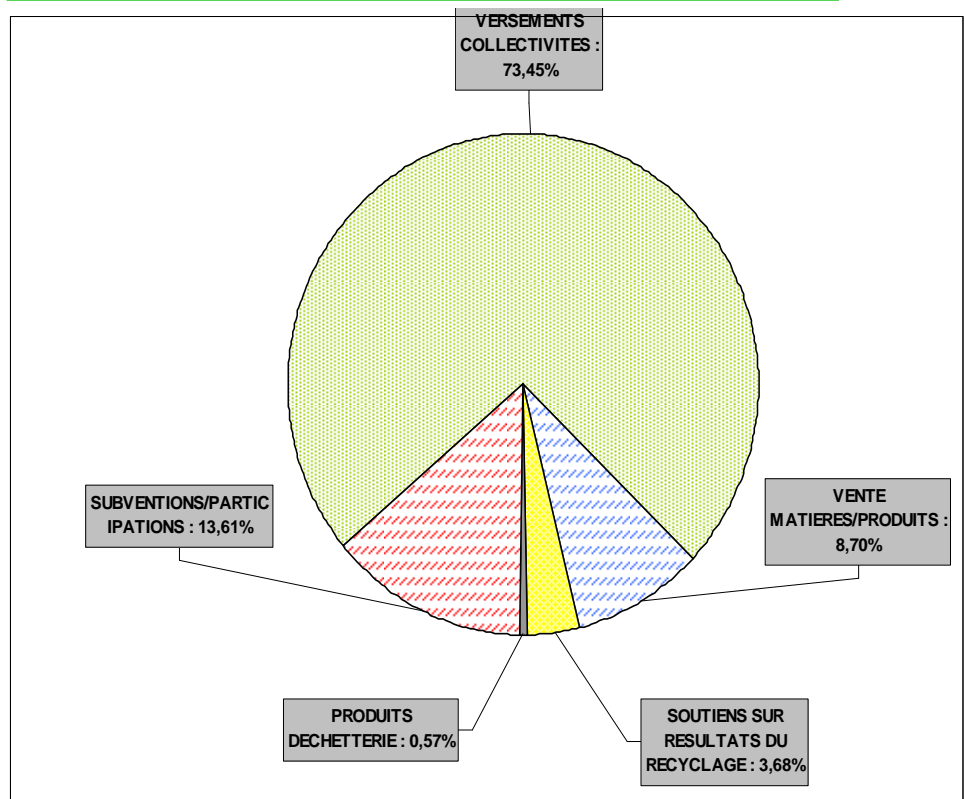
POUR 100 € DEPENDS, QUELLE A ÉTÉ LA RÉPARTITION DE NOS DEPENSES EN 2008 ?



PRES D'UN TIERS DES DEPENSES EST AFFECTE AU TRAITEMENT DES DECHETS. LES SALAIRES REPRESENTENT LE SECOND POSTE DE DEPENSE POUR PLUS D'UN QUART DES DEPENSES.

...ET QUELLE A ÉTÉ LA RÉPARTITION DES RECETTES EN 2008 ?

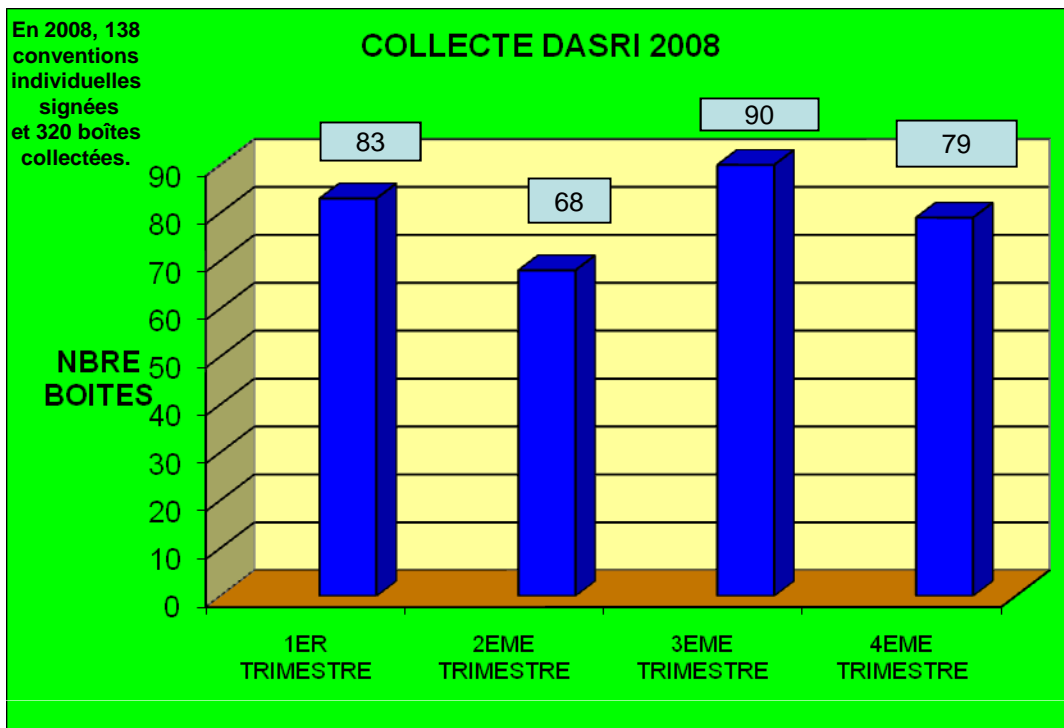
LES TROIS QUARTS DES RECETTES PROVIENNENT DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. LES SUBVENTIONS, EN PARTICULIER POUR LES INVESTISSEMENTS, SONT LE DEUXIEME POSTE DE RECETTES. MOINS DE 10% DES PRODUITS PROVIENNENT DE LA REVENTE OU DES SOUTIENS POUR LES MATIERES RECYCLABLES.





LA COLLECTE DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

RAPPEL: les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI) des particuliers regroupent l'ensemble des déchets produits par des soins en automédication, réguliers ou ponctuels, à domicile (aiguilles, pointes, lancettes,...). C'est ce que l'on appelle les « piquants-coupants-tranchants ».



Les collectes pour l'année 2009 sont :

La semaine 2: Du lundi 5 au samedi 10 janvier 2009

La semaine 14: Du 01 avril au 04 avril 2009

La semaine 27: Du 01 juillet au 04 juillet 2009

La semaine 41: Du 05 octobre au 10 octobre

Les boîtes sont à déposer en déchetterie de CLUNY et TRAMAYES suivant les heures d'ouvertures de la déchetterie.

DECHETTERIE DE CLUNY:

Heures d'hiver: 01 novembre au 31 mars

Les lundis: 10H/12H-14H/17H

Les mercredis: 9H/12H-14H/17H

Les vendredis: 14H/17H

Les samedis: 9H/12H-14H-17H

DECHETTERIE DE TRAMAYES:

Heures d'hiver: 01 novembre au 31 mars

Les lundis: 14H/17H

Les mercredis: 9H/12H-14H/17H

Les samedis: 9H/12H-14H/17H

Le **SIRTOM de la Vallée de la Grosne**, en collaboration avec différents partenaires (DRASS, URCAM, Conseil Régional, Conseil Général, ADEME) a mis en place depuis janvier 2005 un service pour tout particulier, producteur de DASRI, lui permettant d'éliminer facilement ses déchets en respectant la réglementation. Ce service, mis en place avec la participation des pharmaciens du territoire, permet aux utilisateurs de déposer, une fois par trimestre, des boîtes de collecte sur les déchetteries de Cluny et de Tramayes.

Ces boîtes de collecte normalisées de 1,8 litres, sont distribuées directement par les pharmacies, après signature d'une **convention** garantissant la traçabilité des déchets collectés, ainsi que l'anonymat des utilisateurs.

Ce service est **gratuit pour les utilisateurs conventionnés**.

Après collecte en déchetterie, ces DASRI sont pris en charge par une société spécialisée qui les traite par incinération dans une installation spécifique.



OU SONT PASSES NOS CONTENEURS?



Depuis plusieurs mois, nous constatons la disparition des conteneurs dans différentes communes fournit et APPARTENANT au SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE.

RAPPEL: Deux conteneurs ont été fourni par foyer, l'un pour les ordures ménagères, l'autre pour les emballages recyclables pour les communes concernées. Ces conteneurs appartiennent au logement et non aux personnes habitantes dans les maisons ou appartements.

Dans le cas d'un déménagement, les conteneurs restent aux prochains propriétaires ou locataires qui poursuivront le geste du tri sélectif avec des consignes claires et précises.

REFUS DE TRI: TREIZES NOUVELLES COMMUNES CONCERNEES

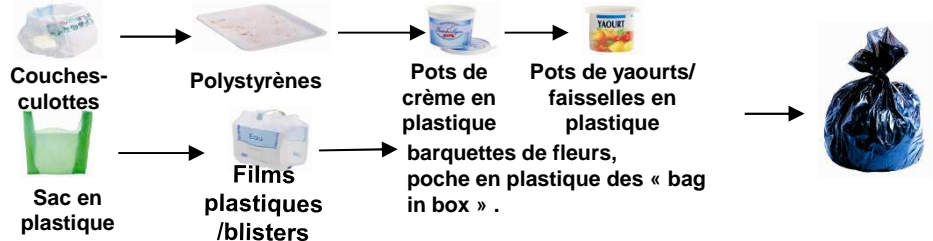
Après le début du ramassage des emballages en porte à porte où en point d'apport volontaire pour les treize nouvelles équipées, Le SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE a voulu savoir si l'information du geste du tri était bien passée aux habitants en faisant un prélèvement (échantillonnage) au centre de tri à bourg pour le mois d'octobre:

Voici les résultats qui sont plutôt encourageant:

Pour les emballages	Pour le papier
Le REFUS DE TRI est de 16,52%	Le REFUS DE TRI est de 3,44%
Bouteilles plastiques PET/PEHD:53,98%	Journaux:56,81%
Cartonnettes:11,57%	Magazines:28,60%
Tétra pack:11,57%	Cartons Plats,Bruns:6,15%
Aluminium:1,38%	Manque:5%

RAPPEL

ATTENTION AUX FAUX AMIS:
en photos ne sont pas recyclables et sont à jeter dans ma poubelle ordinaire...



Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM..

Depuis le premier octobre, **Monsieur Geuchi Sébastien** a intégré l'équipe du SIRTOM comme nouveau chauffeur et **Monsieur Poyet Ludovic** comme ripper afin de remplacer un agent qui a souhaité quitter notre collectivité. Nous souhaitons donc la bienvenue à ces habitants de Prissé et de Cluny et une bonne réussite dans leurs nouvelles fonctions.



Sébastien GUECHI



Ludovic POYET

SIRTOM VALLEE DE LA GROSNE : TEL.: 03.85.59.26.98.ou 89.50./sirtom71@wanadoo.fr